

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 DES ANCIENS DE L'IUT DE CHIMIE DE VILLEURBANNE

Cette Assemblée Générale s'est tenue le samedi 5 décembre 2015 dans les locaux du Département Chimie de l'IUT Lyon 1, locaux gracieusement mis à notre disposition par Laurence CURTIL, Directrice du site de La Doua de l'IUT Lyon 1 et Fabrice RANDEAU, Chef du Département Chimie. Qu'ils en soient remerciés tous les deux.

En préambule, chaque participant reçoit un stylo offert par l'IUT Lyon 1 (*précision pour les plus anciens : les trois IUT de l'Université Claude Bernard-Lyon 1, La Doua, Gratte-Ciel et Bourg en Bresse ont été regroupés sous une direction unique et forment désormais l'IUT Lyon 1*).

Le président Alain MERLE (1969) déclare l'assemblée ouverte à 10h55 en remerciant les personnes présentes (20) et représentées (14 pouvoirs).

1°) désignation du secrétaire de séance : le secrétaire actuel de l'Association, Jean-Claude SOLLIER (1973) est désigné comme secrétaire de séance.

2) rapport moral : Le président rappelle l'historique de la création de l'Association en 2010 avec les trois membres fondateurs, les vicissitudes administratives et bancaires qui ont retardé son développement expliquant le décalage entre la création et la première "vraie" Assemblée Générale de ce jour.

Il remercie une fois encore les personnes présentes et Matthieu BRABOSZCZ, le créateur du site internet de l'Association. Le trésorier Nicolas BERNARD (1997) et lui donnent des explications sur la gestion du site faite à titre bénévole par Mathieu ; le coût annuel de fonctionnement est limité à 28 € de frais de gestion du nom de domaine pour le site internet.

Il regrette un nombre d'adhérent beaucoup trop faible par rapport au potentiel total possible, entre 3500 et 4000 personnes. Un des premiers buts de l'année 2016 sera donc d'accroître le nombre d'adhérents.

Le président ouvre alors la discussion pour débattre des projets de l'Association et des propositions de l'Assemblée :

- Comme mentionné précédemment, essayer de recontacter le maximum d'anciens ; pour cela, plusieurs propositions sont évoquées : pour amoindrir le travail de collation des données, il faut mettre en place un délégué par promotion qui se chargera du recrutement de ses anciens condisciples.
- Mickaël PULICI (2005) et Cécile BOISSON (2005) évoquent leur projet tutoré de 2005 qui consistait en la création d'une base de données des anciens en rapport avec les fêtes du quarantenaire de l'IUT de Chimie (2007). Mickaël échangera avec le président pour comparer et unifier les fichiers.
- Éric TROMPIER (1987) suggère l'ouverture d'une page Facebook. En fait, une telle page a bien été créée par Christophe VITON, Chef de Département à l'époque, à l'occasion du quarantenaire évoqué précédemment. Il faut reprendre et actualiser cela par la création non pas d'une page mais d'un "groupe" Facebook. Les "jeunes", familiers des réseaux sociaux seront chargés de la mise en œuvre.
- Jean-Claude SOLLIER (1973) rappelle que, statutairement, les deuxièmes années actuels sont membres de l'Association et exonérés de cotisation. Grâce au démarrage réel de notre entité, lié à cette AG, le Président pourra intervenir en amphi et informer les jeunes de cette possibilité. Pour motiver leur intérêt, le site internet devrait pouvoir leur proposer stages, alternances et emplois.
- Objectif 2017. En 2017, l'IUT de Chimie fêtera son cinquantenaire. Cet événement doit être un élément majeur pour le recrutement et la mobilisation d'adhérents.
- Claude DEQUATTRE (1970) incite le bureau à se mettre en quête de subventions auprès de divers organismes institutionnels et industriels pour financer à la fois le fonctionnement de l'Association et une partie des festivités du cinquantenaire.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

3) rapport financier : Le trésorier procède ensuite succinctement à la présentation du rapport financier. Revenus et dépenses sont limités ; les seuls revenus actuels sont les cotisations, les seules dépenses sont les frais d'enregistrement à la préfecture, les 15 € annuels d'internet et les frais de tenue de compte bancaire à la Banque Postale. Éric TROMPIER (1987) fait remarquer que certaines banques (Crédit Agricole entre autres), sous certaines conditions (e-relevé, pas de CB...) exonèrent de frais bancaires les associations. Bruno DICONNE (1991) émet des doutes sur la longévité d'une telle mesure pour des banques avides de bénéfiques.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

4) Questions diverses : cette partie est l'occasion d'aborder d'autres points dans une discussion à bâtons rompus :

- Production d'objets siglés Association des anciens,
- Se renseigner sur l'existence d'autres associations d'anciens élèves dans d'autres IUT de France,
- Annonces d'évènements propres à l'IUT de Chimie (Fête de la Science, portes ouvertes, galas de fin d'année, classe de neige, journée du sport...) sur notre site internet,
- Éventuellement participation à ces évènements impliquant des contacts plus étroits avec les promos actuelles,
- Proposer les services d'anciens élèves, membres de l'Association, dans les conférences du Projet Personnel Personnalisé (*ces conférences sont l'occasion pour d'anciens élèves de venir évoquer leurs parcours scolaires et professionnels devant les premières années. Le panel d'intervenant doit être le plus large possible entre ceux qui ont continué leur carrière dans la chimie et les autres*). Le label "Intervenant membre de l'Association des anciens" permettrait de faire connaître l'Association dès la première année.
- Création d'une boîte à idées sur le site internet,
- Profiter de "l'Université Ouverte" de Lyon pour améliorer la visibilité de l'Association, l'IUT Lyon 1 étant déjà impliqué dans le fonctionnement de ces conférences,
- Un site internet, GMA (Gérer Mon Association) donne des indications intéressantes dans l'aide au fonctionnement et à la gestion des associations

Christophe VITON, Directeur de l'IUT Lyon 1 et enseignant au département Chimie ainsi que Fabrice RANDEAU, chef du département Chimie nous font alors l'honneur de leur visite. Par contre, nous n'aurons pas le plaisir d'entendre leurs voix.

5) Désignation des représentants de promos : Avant de passer à la partie électorale, l'AG désigne les "représentants de promos" évoqués lors du rapport moral :

1969 : Alain MERLE	1991 : Bruno DICONNE
1973 : Jean-Claude SOLLIER	1997 : Nicolas BERNARD
1976 : Josiane PEYROUX	2005 : Mickaël PULICI
1987 : Éric TROMPIER	2009 : Fabien ROSSETTI
1989 : Luc BERJOAN	2011 : Kevin KINDLE

Comme on peut le constater, il manque encore 35 représentants !

6) Élection du Conseil d'Administration : selon les statuts, le CA doit être composé de 12 (douze) membres. Se portent candidat(e)s :

Cécile BOISSON (2005)	Kevin KINDLE (2011)
Josiane PEYROUX (1976)	Jean LAGER (2011)
Pauline PRAS (2011)	Alain MERLE (1969)
Jérôme BAUD (2005)	Mickaël PULICI (2005)
Nicolas BERNARD (1997)	Fabien ROSSETTI (2009)
Bruno DICONNE (1991)	Jean-Claude SOLLIER (1973)

Aucun membre présent ne souhaitant un vote à bulletin secret, l'élection du CA se fera à main levée. 12 candidats pour 12 postes, le Conseil d'Administration est élu pour trois ans à l'unanimité des présents et représentés.

7) Élection du nouveau bureau : Le Conseil d'Administration fraîchement élu procède ensuite à l'élection du nouveau bureau.

Sont candidats aux différents postes :

Président : Alain MERLE (1969)
Trésorière : Pauline PRAS (2011)
Secrétaire : Jérôme BAUD (2005)

Vice-Président : Fabien ROSSETTI (2009)
Trésorier adjoint : Kevin KINDLE (2011)
Secrétaire adjointe : Cécile BOISSON (2005)

Aucun membre du nouveau CA ne souhaitant un vote à bulletin secret, l'élection du bureau se fera elle aussi à main levée.

Le nouveau bureau tel qu'indiqué ci-dessus est élu à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration. Félicitations à tous et bon courage pour l'avenir.

En complément à cette élection, Nicolas BERNARD (1997) continuera de s'occuper de la gestion du site internet de l'Association et Jean-Claude SOLLIER (1973) sera chargé des relations avec le Département Chimie et l'IUT en général.

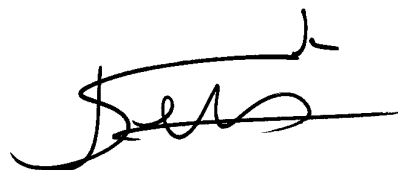
Le prochain Conseil d'administration aura lieu un samedi en janvier.

Les présents non à jour de cotisation en profitent pour régler leur modeste dette. Le bureau décide de comptabiliser les sommes versées ce jour comme cotisation 2016.

Le président clos l'Assemblée Générale à 12h30 et invite les participants au pot de l'amitié dans la salle de cours du demi-grand.



Alain MERLE
Président de l'Association



Jean-Claude SOLLIER
Secrétaire de l'Assemblée Générale